



Master Professionnel Transports, mobilités, environnement

OBJECTIFS

La programmation des aménagements, leur intégration spatiale, en particulier dans les espaces urbains et périurbains, nécessitent des réflexions proprement géographiques et des compétences de plus en plus utiles à la prise de décision. Les contraintes environnementales croissantes (pollution de l'air, bruit, dégradation des paysages, accidents...) imposent la connaissance des risques et des nuisances et le traitement systématique des données et informations localisées (SIG). La participation des publics et leur consultation, conflictuelle ou non (débat public, plans de déplacement urbain, etc.) accroissent les besoins de production et de diffusion de l'information.

MODE DE RECRUTEMENT

La deuxième année de Master est accessible aux titulaires d'une [première année de Master](#) ou au bénéfice d'un diplôme acquis en équivalence. En formation continue, la deuxième année de Master est ouverte aux professionnels des différents secteurs concernés sur la validation des acquis liés à l'expérience.

Le Master est à recrutement limité (25 places).

Les dossiers d'inscription comportent :

- un C.V.,
- une lettre de motivation,
- le mémoire rédigé en maîtrise ou en première année de master, éventuellement un résumé détaillé,
- un document officiel attestant l'obtention de la première année de master ou de tout diplôme susceptible d'être considéré comme équivalent.

Les compléments de dossiers, concernant plus particulièrement les résultats de 1^{ère} année de master ou de maîtrise, pourront être remis jusqu'à fin septembre, au plus tard. **Les candidats sont cependant invités à déposer, dès juillet, un dossier de candidature comprenant les pièces listées ci-dessus.**

Le recrutement se fait sur examen d'un dossier, éventuellement suivi d'un entretien. L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation.

Les candidats retenus doivent confirmer leur accord par écrit.

Une liste complémentaire peut être dressée pour pallier d'éventuels désistements

Les candidatures d'étudiants n'ayant pas encore validé leur première année de Master peuvent être acceptées sur la liste complémentaire sous réserve d'obtention du diplôme requis avant le 15 septembre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

Semestre 3

UE 1 - Outils

UE 2 - Les systèmes de transports

UE 3 - L'interface transports/environnement

UE 4 - Gouvernance des transports

Semestre 4

UE - Stage et mémoire

■ **Tableau de répartition des enseignements et de contrôle des connaissances**

SEMESTRE 3 Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE 1 - Outils	22	53			7,5				1
Projet tutoré		25				2			
Diagnostics territoriaux et projets d'a- ménagement (1)	12	10				1			
Modèles de trafic	10	18				1			
UE 2 - Les systèmes de transports	20	40			7,5				1
Transports et territoires							1		
Géographie des transports	5	10							
Economie des transports et de l'environnement	5	10							
Transports et logistique							1		
Facteurs et conditions de dévelop- pement des réseaux	5	10							
Introduction à la logistique	5	10							
UE 3 - L'interface transports/environ- nement	20	40			7,5				1
Contraintes environnementales sur les transports							1		
Environnement et infrastructures	5	10							
Risques hydro-météorologiques sur les mobilités	5	10							
Impacts sur l'environnement							1		
Pollution atmosphérique	5	10							
Autres nuisances	5	10							
UE 4 – Gouvernance des transports	20	40			7,5				1
Dynamiques territoriales et contrain- tes environnementales							1		
Cadres institutionnels et gestion des transports	5	10							
Réseaux, conflits et société	5	10							
Politique publique et développement durable							1		
Approches juridiques	5	10							
Acteurs, concertation, débat public	5	10							
TOTAL SEMESTRE 3	82	173			30				

SEMESTRE 4 Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE 4 - Stage et mémoire					30		1		1

CC = contrôle continu - écrit, oral ; CT = contrôle terminal - écrit, oral ; EP = épreuve pratique

(1) Enseignement mutualisé avec le M2 de science économique « Economie et gouvernance des territoires ».

■ **Modalités de contrôle des connaissances**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004.

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Sessions d'examen

Une session en fin de chaque semestre, une session de rattrapage en septembre. Le mémoire est lié au stage effectué par l'étudiant. Il fait l'objet d'une soutenance devant un jury en fin d'année universitaire. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

Compensation : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre, S3 et S4. La note semestrielle (S3 ou S4) est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est $\geq 10/20$. De plus, une compensation sera calculée entre les deux semestres S3 et S4 du M2. Le M2 est validé si la moyenne des 2 semestres est égale ou supérieure à 10 sur 20.
Des mentions sont accordées : AB : 12/20, B : 14/20, TB : 16/20

Capitalisation : Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.
Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.
Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.

STAGE

stage de quatre mois à l'issue duquel les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche qu'ils doivent soutenir en fin d'année universitaire.

DEBOUCHES

- Consultants, experts en matière de transports et logistique
- Chargés d'études et de missions dans les domaines du management environnemental
- Eco-conseillers et de conducteurs de projets pour l'aménagement du territoire et le développement local

Au sein des :

- administrations de l'État, organismes gestionnaires des territoires, collectivités locales et organismes qui leur sont liés
- sociétés d'économie mixte, chambres consulaires, structures de développement local
- milieux associatifs
- bureaux d'études et d'expertises, cabinets de consultants
- organismes spécialisés de gestion et de protection des milieux naturels, parcs naturels
- sociétés de transport de personnes et de marchandises
- services logistiques des entreprises

CONTACTS

Responsable de formation : Thomas THEVENIN

Scolarité – secrétariat pédagogique Valérie CHAPOTOT- Faculté des Lettres, Bureau 162 - 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.61 valerie.chapotot@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : U.F.R. Sciences Humaines